



Élections aux conseils de prud'hommes du 3 décembre 2008

Déclaration nominative d'un employeur de personnel de maison en vue de son inscription sur les listes électorales



10359 * 03

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES
ET DE LA SOLIDARITÉ

ARTICLES L 1441-1, L 1441-2, L 1441-4, L 1441-10 ET D 513-3 DU CODE DU TRAVAIL

➤ **Pour pouvoir voter le 3 décembre 2008, vous devez compléter ce formulaire et le retourner au centre de traitement prud'homal à l'adresse ci-dessous. Attention : vous devez remplir les conditions mentionnées au cadre B.**

A Identification employeur (Corrigez ou complétez les informations)

N° URSSAF _____

Nom d'usage (épouse...) _____

Nom de naissance (si différent de votre nom d'usage) _____

Prénom _____

Hébergeur, n° d'appartement ou n° de boîte aux lettres _____

Entrée, tour, bâtiment, immeuble, résidence _____

N°, type et nom de voie _____

Lieu-dit ou Hameau (ou Ville pour une adresse à l'étranger) _____

Code postal _____ **Localité de destination (ou Pays pour une adresse à l'étranger)** _____

Numéro de Sécurité sociale / clé _____ **Date de naissance** _____ **Dép. naiss.** _____ **Nom de la commune de naissance (ou Pays de naissance à l'étranger)** _____

Renvoyer ce formulaire complété à l'adresse suivante :
Centre de Traitement Prud'homal
91914 EVRY CEDEX 9

B Inscription de l'employeur (Facultative)

Je m'inscris dans le collège employeur en section activités diverses OUI

Vous pouvez vous inscrire dans le collège « Employeurs », en section « Activités diverses », si à la date du 28 décembre 2007, vous employiez au moins un salarié de personnel de maison. Si à cette date vous étiez par ailleurs salarié, vous ne pouvez vous inscrire en tant qu'employeur, que si vous employiez plus de trois salariés.

Nota : Une seule inscription peut être retenue. Si vous êtes « employeur non-salarié » d'un ou plusieurs salariés dans le cadre d'une activité professionnelle, vous devez utiliser un autre formulaire d'inscription.

Votre inscription ne sera valable que si les informations d'identité et d'adresse déclarées ci-dessus sont complètes. Une seule inscription par personne peut être faite.

Fait à _____, le _____

le _____

Signature :

C Partie à découper et à conserver (Informations transmises pour mon inscription sur les listes électorales prud'homales, en tant qu'employeur de personnel de maison aux élections du 3 décembre 2008)

Nom d'usage (épouse...) _____

Nom de naissance (si différent de votre nom d'usage) _____

Prénom _____

Hébergeur, n° d'appartement ou n° de boîte aux lettres _____

Lieu-dit ou Hameau (ou ville pour une adresse à l'étranger) _____

N°, type et nom de voie _____

Lieu-dit ou Hameau _____

Code postal _____ **Localité de destination** _____

Date de naissance _____

Dép. naiss. _____ **Nom de la commune de naissance (ou Pays de naissance à l'étranger)** _____

Inscription en collège employeur, section activités diverses

Déclaration faite le _____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit aux personnes physiques un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la Direction générale du travail du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité (bureau PRUDHOM).